

# Champ libre

## Bruno Ronssin... Jean-Christophe Kroll... Morgane Simon...



### "Propriétaires, quittez le fermage et cultivez vos terres"

**Bruno Ronssin,**

directeur de la Fédération nationale de la propriété privée rurale. Il intervenait le 24 août lors de la réunion d'information organisée par le syndicat de la propriété rurale de la Mayenne.

Rémi Hagel

remi.hagel@aveniragricole.net

Les propriétaires ruraux n'en finissent pas de pester contre le statut du fermage qui les contraint de louer leurs terres à des prix ridiculement bas, estiment-ils. "Puisque la terre ne rapporte pas, on a des héritiers qui vendent leur terre, et des paysans qui achètent dans une logique contrainte, pour éviter que ce soit leur voisin. Le monde agricole ne se rend pas compte qu'il est assis sur une branche pourrie. La jeune génération ne trouve plus de terre en fermage. Pour vous (propriétaires), la seule solution consiste, hélas, à reprendre vos terres." Selon Bruno Ronssin, il ne faut pas surtout pas les vendre. Quand on voit les cours des céréales, "même sans DPU, vous gagnerez plus qu'avec le statut du fermage. C'est un El Dorado. J'ai rencontré des propriétaires en Touraine. Ils touchaient 90 euros/ hectare avec le fermage, soit 50 euros si on retire les taxes. Ils ont récupéré leurs terres derrière leur locataire. Ils sont passés à 500 euros/ha sans être montés sur le tracteur!" Pour cela, ils sous-traitent à une entreprise de travaux agricoles. Bruno Ronssin invite à faire appel à ces ETA. Cette proposition s'applique pour les cultures (céréales ou prairies). "Oubliez l'élevage, cela demande une présence matin, midi et soir et il n'existe pas de prestation pour cela."

Outre les gains issus de la production, Bruno Ronssin voit plusieurs avantages à reprendre ses terres pour les gérer comme un entrepreneur : "Je fais ce que je veux de mes

terres : mettre une éolienne ou une antenne de téléphonie si ça me chante. Et en plus je bénéficie de la fiscalité agricole qui est la plus belle de notre pays. Vous en donnez moins au percepteur."

### Reprendre des études agricoles

Mais cette initiative ne se fait pas en claquant des doigts. Il y a deux conditions : la terre doit être libre et le propriétaire doit être titulaire d'un diplôme agricole [avoir la capacité professionnelle]. De quoi susciter du brouhaha dans l'auditoire. "Si on sous-traite, on n'en a pas besoin ?" demande-t-on. "Pas d'accord, vous avez besoin de savoir ce que vous faites. C'est une entreprise. Je sous-traite le ménage, mais je sais si c'est sale ou non. En plus, si vous suivez une formation pour adultes, vous serez avec toutes les femmes des paysans !" Une boutade qui ne suffit peut-être pas à rassurer ses collègues, surtout s'ils ont déjà des cheveux blancs. Ce n'est pas une solution miracle, mais d'un projet de long terme, y compris pour récupérer la terre. Luc Rébillard, président du syndicat mayennais, conseille d'échanger avec le fermier, "surtout quand il approche de la retraite, pour lui faire savoir qu'on est intéressé pour reprendre les terres. Si le contact est bon, ça marche."

Reste aussi la possibilité de planter des arbres. "C'est mal vu, mais c'est permis. Ce n'est plus de l'agriculture. La forêt progresse de 70 000 ha par an. Tout ça à cause du statut du fermage."



### "Le plus urgent : sortir de l'absurdité du découplage"

**Jean-Christophe Kroll**

enseignant en économie et politique agricole à l'AgroSup Dijon.

Il participait aux Rencontres nationales des agricultures organisées par la gauche paysanne à Laval.

Changes et réflexions ont fusé dans les ateliers de cette université d'été. Celui sur les politiques budgétaires traitait de la question cruciale des soutiens à l'agriculture, et en particulier de la Pac. Face à la crainte d'un "débat d'expert", les participants ont affirmé au contraire qu'on peut "parler de la Pac aux paysans dans le cadre des élections chambre."

Jean-Christophe Kroll était l'un des animateurs de l'atelier: "Le plus urgent est de sortir de l'absurdité du découplage des aides. Tant qu'on ne lui aura pas tordu le cou, on n'avancera pas. C'est un scandale énorme : on donne des primes à des producteurs de blé alors que le prix de la tonne dépasse les 250 euros !" Jean Pluinage, retraité de l'Inra, commente : "Une rente, on la touche, on ne cherche pas à être efficace". Pour eux, il y a nécessité d'évaluer l'utilisation du 1er pilier de la Pac.

Jean-Christophe Kroll reprend: "Je propose qu'on mette en place des aides contracycliques: on module les aides en fonction du marché. Quand les prix sont bons, les

aides baissent, et inversement. C'est du bon sens. Le découplage reste un dogme chez nous. Les Etats-Unis en sont sortis.

L'autre mesure serait de plafonner les aides par actif. On privilégie les aides par rapport au travail et non par rapport au capital. C'était possible en 1999, alors pourquoi pas aujourd'hui ? Même les Etats-Unis plafonnent leurs aides laitières. En complément, les outils classiques de régulation du marché (stockage/déstockage) restent utiles. Au niveau mondial, une certaine hausse des prix agricoles me paraît souhaitable. Le problème aujourd'hui, n'est pas la hausse des prix, mais leur aspect erratique, donc déstabilisateur. La base, c'est le droit des pays à protéger leur marché domestique. Il est invraisemblable qu'on interdise aux pays en développement de faire ce qu'on a fait nous-mêmes. C'est une supercherie intellectuelle de croire que les marchés agricoles livrés à eux-mêmes seraient auto-régulateurs. C'est faux, ils sont chaotiques.

Propos recueillis par Rémi Hagel  
remi.hagel@aveniragricole.net



### "L'engagement des agriculteurs se fait presque toujours par cooptation"

**Morgane Simon,**

23 ans, est étudiante en 5e année de formation d'ingénieur agricole à l'Ecole supérieure d'agriculture d'Angers. Elle a réalisé un travail de recherche sociologique sur l'engagement des agriculteurs, dans le cadre d'un stage de trois mois en vue d'un récent colloque sur les élites rurales.

Quel est le profil type des agriculteurs qui s'engagent dans la vie politique, syndicale, etc. ?

Des 50 personnes interrogées, l'agriculteur type a en moyenne 53 ans, beaucoup d'enfants (3,1) et une exploitation de taille supérieure à la moyenne départementale, le plus souvent de type sociétaire. Ils sont majoritairement titulaires d'un BTS, et ils se forment tout au long de leur vie. Ils ont une certaine culture de l'engagement, la majorité d'entre eux ont des parents qui s'engageaient déjà. Il y a une évidente reproduction sociale, et un problème de renouvellement des élites.

Comment s'engage-t-on ?

Quasi systématiquement par cooptation. Ils sont invités par des élus sortants à entrer dans le conseil d'administration (CA) d'une OPA. Il est rare qu'un agriculteur le fasse sans avoir été sollicité. Il y a une certaine retenue à le faire spontanément. Le milieu des responsabilités agricoles reste très machiste bien que les femmes aient réussi à s'imposer en tant que chef

d'exploitation. L'engagement commence très tôt : certains ont été délégués de classe et ont pris des responsabilités au MRJC. Parfois, des crises telles que l'ESB servent de déclencheur pour franchir le pas.

Pourquoi s'engagent-ils ?

Pour aider l'autre, faire avancer les projets, faire bouger les choses. Ils se voient "responsables" et "engagés", mais n'aiment pas les termes de "leader" et "dirigeant". Ils ne se considèrent pas comme des "élites". L'engagement provoque aussi souvent des tensions entre la vie familiale, professionnelle et les responsabilités extérieures.

Et ils cumulent les mandats ?

Ils ont environ chacun 3,6 mandats. Beaucoup disent ne pas avoir le choix car personne d'autre ne veut s'engager. Mais c'est plus ouvert qu'avant, les agriculteurs sont de mieux en mieux formés. Le fossé entre les dirigeants salariés d'une coop et les élus agriculteurs du CA est en train de se combler.

Propos recueillis par Antoine Humeau